# 

* Date : 06-04-2012
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2012712178
* Author :

BNP PARIBAS B PENSION BALANCED \*, (\* également commercialisé sous les dénominations commerciales Metropolitan-Rentastro Balanced, Axa B Pension Fund Balanced, Rabo Pension Fund Balanced et Delta Lloyd Pension Fund Balanced), Fonds d'épargne-Pension de droit belge, Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles
AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE
DES PARTICIPANTS
L'assemblée générale ordinaire des participants au fonds d'épargne-pension BNP Paribas B Pension Balanced se tiendra le 26 avril 2012, à 14 heures, rue du Progrès 55, à 1210 Bruxelles, avec l'ordre du jour suivant :
1. Rapport de gestion et rapport du commissaire sur l'exercice clos le 31 décembre 2011.
2. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et de l'affectation des résultats.
3. Décharge au commissaire pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2011.
4. Divers.
L'assemblée délibérera valablement quel que soit le nombre de parts présentes ou représentées. Chaque part dispose d'une voix.
Les participants qui souhaitent prendre part à l'assemblée sont tenus d'en informer par écrit le conseil d'administration (par courrier à l'attention de BNP Paribas Investment Partners Belgium, M. Tom Cooreman, rue du Progrès 55, à 1210 Bruxelles) pour le vendredi 20 avril 2012 au plus tard, en précisant en outre le nombre de parts pour lesquelles ils entendent prendre part au vote et de se munir d'un document attestant du fait qu'ils sont propriétaires de ce nombre de parts (extrait de compte, ...).
Le conseil d'administration.